

Traiter les situations de harcèlement entre élèves

Jean-Pierre Bellon

Professeur de philosophie

Lycée Descartes

Cournon, France

ipbellon@sfr.fr



Figure 2 The stereotypical bully and victim (©Art Parts)

Ken Rigby, *The Method of Shared Concern*, 2011

- Comment des jeunes gens tout à fait ordinaires, ayant pour la plupart reçu une éducation convenable peuvent-ils ainsi se muer en d'authentiques tyrans?
- Banalité du mal? Adiaphorisation?
- Qu'est-ce qui peut expliquer une soudaine mais totale suspension de l'éthique?

- Le harcèlement est dans sa nature profonde un phénomène de groupe.
- C'est le groupe qui impose sa loi à chacun de ses membres.
- Chacun des membres est effrayé par le pouvoir du groupe.

- Ne doit-on pas prendre quelques distances avec certaines représentations un peu trop simplistes et caricaturales du school bullying et en particulier avec certaines définitions qui ont été développées au Royaume-Uni.
- Dans quasiment toutes les anti-bullying policies, on retrouve cette définition « *a wilful, conscious desire to hurt, threaten or frighten someone else* », c'est à dire « *une volonté délibérée et consciente de blesser, de menacer ou d'effrayer* ».
- Le bullying est-il vraiment le résultat de la volonté délibérée d'individus tous parfaitement conscients de ce qu'ils font? N'est-il pas plutôt le résultat d'un monstrueux effet de groupe?

Bullying	Mobbing
<ul style="list-style-type: none">- Des actes répétés,- perpétrés dans un cadre de disproportion des forces,- avec l'intention de nuire.	<ul style="list-style-type: none">- Un phénomène de groupe,- la disproportion résulte principalement du nombre,- l'action étant perpétrée sous l'influence du groupe, son intentionnalité n'est pas toujours avérée

Le débat n'est pas clos et des interrogations demeurent:

- Faut-il faire le choix d'une approche disciplinaire ou même judiciaire en considérant le harcèlement scolaire comme une faute ou un délit passible de sanctions?
- Ne faudrait-il pas plutôt adopter une approche que l'on pourrait qualifier d'épidémiologique en considérant les brimades scolaires comme l'un des risques que les élèves encourent en allant à l'école et face auquel il convient de mettre en place et de développer des dispositifs éducatifs appropriés ?

- Devons-nous continuer à considérer qu'il existe un profil-type de l'élève harceleur caractérisé par son charisme et son manque d'empathie ?

- Ne devions-nous pas plutôt observer les intimidateurs, comme des enfants ou adolescents soumis à la pression du groupe et qu'il conviendrait d'aider afin qu'ils s'affranchissent de cette tutelle ?

- Parmi ces méthodes, celle créée par Anatol Pikas, The method of shared concern (la méthode de la préoccupation partagée) est sans doute la plus efficace. Elle est née en Suède, elle s'est développée dans de nombreux pays et tout particulièrement en Australie où Ken Rigby lui a donné un essor tout particulier.
- Les évaluations internationales qui lui ont été appliquées ont révélé un taux de règlement des situations d'intimidation supérieur à 85%.

- L'approche est non blâmante. On ne les met jamais en cause. On leur fait part de l'inquiétude, du souci, de la préoccupation (la méthode s'appelle *the shared concern*) que l'on a pour la cible du harcèlement et sitôt que l'intimidateur reconnaît que la cible ne va pas bien, on lui demande ce qu'il pourrait lui-même proposer pour que sa situation s'améliore.
- Les entretiens sont très courts (une dizaine de minutes par intimidateur présumé) mais ils sont répétés et réguliers. On rencontre chacun des intimidateurs jusqu'à ce qu'une solution au problème soit trouvée.
- Les résultats sont spectaculaires.

- En France, aujourd'hui, en matière de lutte contre le harcèlement, nous avons parcouru la moitié du chemin: un travail significatif a été fait en matière d'information et de sensibilisation.
- Mais il reste toute l'autre partie de la route à parcourir, celle qui passe par le développement de méthodes adaptées et efficaces.

- On ne viendra pas à bout du harcèlement à l'école par la multiplication des campagnes d'information, de sensibilisation
- On ne viendra pas à bout du harcèlement en suscitant des mouvements d'indignation.
- On ne viendra pas à bout du harcèlement en attendant que descende, sinon du ciel du moins du ministère, une solution miracle ou un kit garanti clé-en-main.

- On parviendra à lutter efficacement contre le harcèlement en l'attaquant directement à sa source, c'est-à-dire en s'occupant prioritairement de ceux qui en sont les auteurs.
- On parvient à lutter contre le harcèlement lorsque les professionnels échangent sur leurs pratiques, créent, innovent, façonnent les outils les outils les plus adaptés,
- Le harcèlement bouscule notre vision de l'école et il nous impose de revisiter nos pratiques et de travailler autrement.